OFA de Roanne - Chervé FOURNITURES SCOLAIRES **2nde NJPF - 1ère Bac Pro AP**

**A avoir impérativement dès la 1ère semaine de cours :**

* 4 classeurs rigides 4 anneaux format A4
* 200 pochettes plastic A4
* Feuilles blanches simples ET feuilles blanches doubles grands carreaux A4
* Un agenda
* Trousse complète :

 - Une paire de ciseaux - Un Correcteur - Des stylos à bille (ou un 4 couleurs)

- Une petite agrafeuse - Une règle - 1 équerre

- Un rapporteur - De la colle - Un crayon à papier

- Des crayons de couleur - 1 clef USB - Un taille crayon

- Surligneurs - Gomme - Perforatrice

- Une calculatrice NUMWORKS (ou modèle similaire de marque CASIO : obligation ministérielle)

- Un rouleau de film plastique adhésif transparent (type couverture de livre, pour réaliser l’herbier)

- 12 intercalaires pour l’herbier

***LE PASS’REGION A AVOIR EN PERMANENCE AVEC SOI***

**Pour le sport** :

* Tenue de sport adaptée
* Chaque apprenti doit obligatoirement disposer d’une paire de chaussures pour les activités sportives extérieures et d’une paire de chaussures de sport exclusivement réservée au gymnase.

*MAJ 06/2024*

OFA de Roanne - Chervé FOURNITURES SCOLAIRES **2nde NJPF - 1ère Bac Pro AP**

**A avoir impérativement dès la 1ère semaine de cours :**

* 4 classeurs rigides 4 anneaux format A4
* 200 pochettes plastic A4
* Feuilles blanches simples ET feuilles blanches doubles grands carreaux A4
* Un agenda
* Trousse complète :

 - Une paire de ciseaux - Un Correcteur - Des stylos à bille (ou un 4 couleurs)

- Une petite agrafeuse - Une règle - 1 équerre

- Un rapporteur - De la colle - Un crayon à papier

- Des crayons de couleur - 1 clef USB - Un taille crayon

- Surligneurs - Gomme - Perforatrice

- Une calculatrice NUMWORKS (ou modèle similaire de marque CASIO : obligation ministérielle)

- Un rouleau de film plastique adhésif transparent (type couverture de livre, pour réaliser l’herbier)

- 12 intercalaires pour l’herbier

***LE PASS’REGION A AVOIR EN PERMANENCE AVEC SOI***

**Pour le sport** :

* Tenue de sport adaptée
* Chaque apprenti doit obligatoirement disposer d’une paire de chaussures pour les activités sportives extérieures et d’une paire de chaussures de sport exclusivement réservée au gymnase.

*MAJ 06/2024*